

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Nice, 19 avril, matin.
Le Grand-Duc héritier de Russie est très souffrant et son état donne de sérieuses inquiétudes. Le prince est atteint d'une méningite cérébro-spinale.

Marseille, 19 avril.
Les lettres de Constantinople du 11 portent que le vice-roi d'Égypte est attendu prochainement à Constantinople pour assister à la cérémonie des fiançailles d'un prince de sa famille.

La résistance se généralise en Bulgarie contre l'impôt établi par le patriarche grec.

Le Courrier d'Orient annonce que la police a arrêté des trafiquants qui avaient enlevé 80 jeunes filles et garçons appartenant à l'émigration circassienne afin de les vendre comme esclaves; la Porte est résolue à empêcher cette traite des blancs.

New-York, 8 avril.
M. Seward a éprouvé un accident de voiture; en tombant il s'est cassé le bras, mais il va mieux.

Le Herald dit que le Juge Campbell a ouvert des négociations de paix avec M. Lincoln.

New-York, 8 avril, midi.
Sheridan poursuit toujours Lee; la bataille a continué depuis lundi. Sheridan annonce qu'il a eu un engagement sérieux près de Burkeville et que Lee a été mis en déroute.

Le général Ewell et cinq autres généraux ont été pris. On fait beaucoup de prisonniers; on s'empare aussi d'un grand nombre de canons.

Sheridan croit que Lee sera forcé de se rendre.

Sheridan s'est mis en marche le 1^{er} avril.

La cavalerie fédérale est à 5 milles de Mobile. L'attaque a commencé.

Or, 150 3/4. - Changes sur Londres, 161. - Changes sur Paris, 3,50. - Bonds, 106 7/8. - Coton 33 à 36.

Mexico, 23 mars (voie de New-York).
La pacification du pays continue. Les Guérilleros disparaissent. - Le général Castagny a incendié San Sebastian dans la Sonora.

Romera et trois autres chefs ont été exécutés.

Copenhague, 18 avril, soir.
La Reine et la princesse Dagmar viennent de partir pour Nice, d'où il est arrivé des nouvelles très-affligeantes sur l'état de santé du Grand-Duc héritier de Russie.

La Berlingske Tidende publie un Message royal, daté du 15 courant, qui ordonne la clôture de la session actuelle du Rigsdag.

Turin, 18 avril, soir.
La chambre continue la discussion des projets financiers. M. Allievi défend les projets. M. Boggio les accepte mais en repoussant l'emprunt. M. Baldacchini demande la réduction des dépenses.

Madrid, 18 avril, soir.
La Epoca signale les bruits de crise ministérielle. On croit qu'un vote parlementaire pourrait seul occasionner la chute du ministère.

Berlin, 18 avril.
Aujourd'hui a eu lieu la pose solennelle de la première pierre du monument en

honneur de la prise d'Alsace, le roi a dit en frappant trois coups de marteau : « A la mémoire des morts, à l'honneur des vivants, à l'exemple des générations futures. »

Le document inclus dans la pierre fondamentale fait mention d'une façon particulièrement honorable de l'alliance autrichienne.

Francfort, 18 avril.
Un télégramme envoyé de Vienne au journal allemand de Francfort, annonce que l'Autriche a consenti au stationnement de la flotte prussienne à Kiel; mais elle a donné ordre en même temps à l'escadre autrichienne qui se trouve à Geestemunde de se rendre à Kiel.

Lisbonne, 19 avril.
Le nouveau ministère est ainsi formé : Président du conseil, ministre de la guerre et de la marine, marquis Sa da Baadeira; finances et affaires étrangères, Avila; intérieur et justice, da Silva Sanchez; travaux publics, Carlos Benio da Silva.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

Le contingent assigné au département du Nord, sur la classe de 1864, est de 3,152 hommes.

Voici la sous-répartition qui concerne l'arrondissement de Lille :

CANTONS.	Nombre d'inscrits	Contingent.
Armentières	468	52
Cysoing	155	48
Haubourdin	188	58
La Bassée	134	42
Lannoy	148	46
Lille-Centre	123	38
— Nord-Est	187	58
— Ouest	144	45
— Sud-Est	178	55
— Sud-Ouest	254	79
Pont-à-Marcq	468	52
Quesnoy-s-Deule	145	45
Roubaix	343	107
Seclin	183	57
Tourcoing-Nord	181	56
— Sud	211	66
Total	2910	304

L'itinéraire du Conseil de révision, pour l'examen des jeunes gens de la classe de 1864 est fixé de la manière suivante pour l'arrondissement de Lille :

- Lille-Sud-Ouest, jeudi 4 mai, à midi.
- Lille-Nord-Est, vendredi 5 mai, 9 h. du matin.
- Lannoy, vendredi 5 mai, 3 h. apr.-midi.
- Haubourdin, samedi 6 mai, 11 h. du m.
- La Bassée, id. 2 h. 1/2 après-midi.
- Armentières, vendredi 26 mai, 11 h. 1/2 du matin.
- Lille-Sud-Est, vendredi 26 mai, 3 h. après-midi.
- Tourcoing-Nord, samedi 27 mai, à midi.
- Tourcoing-Sud, id. 1 h. 1/2 après-midi.
- Lille-Ouest, vendredi 2 juin, 9 h. du m.
- Seclin, id. 2 h. 1/2 après-midi.
- Quesnoy-sur-Deule, samedi 3 juin, à midi.
- Lille-Centre, samedi 3 juin, 3 h. apr.-m.
- Roubaix, mardi 6 juin, à midi.
- Cysoing, mercredi 7 juin, à midi.
- Pont-à-Marcq, id. 2 h. 1/2 après-m.

Le 13 juin, à une heure, séance à la Préfecture pour l'admission des remplaçants et substituants entre parents jusqu'au sixième degré, ainsi que pour la clôture de la liste départementale.

Les versements pour les exonérations devront être effectués le 23 juin prochain, avant minuit, soit à la Recette générale des Finances, soit aux Recettes particulières dans les arrondissements.

Le 26 juin, le Conseil de révision se réunira à la Préfecture, à dix heures du matin, pour prononcer sur les demandes en exonération.

La revue des hommes de la réserve, par le Général commandant le département du Nord, aura lieu une demi-heure avant la séance du Conseil de révision.

Dans les localités, chefs-lieux de plusieurs cantons, la revue d'appel aura lieu en une seule fois lors des opérations du premier canton.

A Lille, la revue d'appel aura lieu le dimanche 28 mai 1865, à huit heures du matin; les militaires et jeunes soldats seront réunis dans la Citadelle à sept heures.

Les hommes devront être vêtus des effets qu'ils auront emportés en rentrant dans leurs foyers.

Seront cependant dispensés de se présenter les jeunes soldats appartenant à la deuxième portion du contingent de la classe de 1862, en raison du peu de temps qui s'est écoulé depuis la seconde période de deux mois qu'ils ont passés, en janvier et en février de cette année, dans les dépôts d'instruction. Les militaires libérables pendant l'année 1865 seront également dispensés d'assister à la revue. Cependant tous ceux qui doivent conférer l'exemption à leurs frères de la classe 1864 ne doivent pas manquer de venir devant le conseil de révision, pour faire constater leur aptitude physique, conformément aux prescriptions à ce sujet.

Les prochaines assises du Nord s'ouvriront, à Douai, le lundi 3 mai, sous la présidence de M. le comte de Guerne conseiller.

Un arrêté municipal déterminant un mode particulier d'architecture, est-il ou non légal et obligatoire ?

Cette question si intéressante vient tout récemment d'être résolue négativement, avec raison, selon nous, par l'honorable juge de paix du canton de Seclin, président le Tribunal de simple police.

Voici les termes de son jugement :

En fait : — Attendu qu'il résulte du procès-verbal et des débats que, dans le courant de l'année 1864, mais depuis moins d'un an, le sieur B... aurait, sans avoir obtenu l'alignement et l'autorisation de l'autorité compétente, construit un bâtiment faisant face à une rue de Seclin, dite rue Parmentier; que, dans la façade de ce bâtiment, il aurait percé des fenêtres n'ayant pas les dimensions prescrites par un arrêté du maire de Seclin, en date du 9 mars 1830;

Que de plus et tout récemment, ledit B... aurait encore construit dans ladite rue un autre bâtiment, aussi sans avoir obtenu l'alignement et en percant des fenêtres n'ayant pas les dimensions prescrites;

En droit : — Attendu qu'aux termes du titre XI de la loi des 16-24 août 1790, tout ce qui intéresse la sûreté et la commodité du passage dans les rues, quais, places et voies publiques, est confié à l'autorité des corps municipaux;

Mais, attendu que les dimensions d'une fenêtre, quelles qu'elles soient, ne peuvent intéresser la sûreté de la voie publique;

Déclaré qu'en ce qui concerne lesdites fenêtres, l'arrêté précité du maire de Seclin est illégal et non obligatoire, et sans conséquence; nous renvoyons ledit B... de ce chef.

Attendu, au contraire, en ce qui concerne l'alignement, qu'il est de jurisprudence constante que nul ne peut construire joignant la voie publique, sans avoir préalablement obtenu l'autorisation par écrit.

Disons que, de ce chef, ledit B... a commis la contravention prévue et réprimée par l'article 471, n° 45, du Code pénal, etc. etc. (Mémorial de Lille.)

Plusieurs journaux de Paris publient la lettre suivante que nous croyons utile de reproduire dans l'intérêt des commerçants exposés aux entreprises de certains industriels anglais :

« Il y a depuis quelque temps, sous toutes formes, recrudescence d'offres de services venant de Londres, soit pour fournir des renseignements sur des résidents étrangers, sur successions ouvertes aux colonies, ports d'objets de messagerie, et aujourd'hui pour faire insérer des renseignements dans les journaux, etc., etc., et toujours ces demandes sont accompagnées d'une invitation d'envoi de fonds relativement très-minime.

Pour la seconde fois, j'ai reçu le 8 courant d'une deuxième personne habitant la cité et prenant le titre de : « Bureau de commission et expédition de marchandises; » j'ai reçue, dis-je, une sollicitation de faire des annonces dans le journal anglais le Times, pour douze insertions, mais sans indication du nombre de lignes, en m'invitant à y joindre un bon de 60 francs sur Londres.

Comme la forme est nouvelle, j'ai pour la seconde fois, fait prendre par une agence de Paris des renseignements qu'elle m'a transmis en la tenant suivante : « Faisant partie d'une société d'exploiteurs, qui a établi le centre de ses opérations à Londres. S'abstenir complètement. »

« Dans l'intérêt général, j'ai l'honneur, Monsieur, de venir vous supplier de dénoncer à vos lecteurs ce nouveau genre d'escroquerie venu de Londres, et, parait-il, installé sur une vaste échelle. »

Cette lettre est signée de M. Coste-Domergue, 7, rue Vivienne, à Paris.

Le roi des Belges, revenant de Londres et retournant à Bruxelles, a traversé hier après-midi la gare de Roubaix.

A son arrivée à Mouscron, Sa Majesté a été reçue par M. le gouverneur de la Flandre-Occidentale, accompagné de M. le bourgmestre et de divers personnages de distinction.

La gare ainsi que toutes les maisons avoisinantes étaient pavées. Sur tout le parcours du train royal depuis Mouscron jusqu'à Bruxelles, les stations avaient aussi arboré les couleurs nationales.

Une personne qui a eu l'honneur d'approcher Sa Majesté et de s'entretenir quelques instants avec Elle, nous assure que son état de santé paraît satisfaisant.

COURS DE LA BOURSE

Cours de clôture	le 19	le 20	hausse	baissé
3% ancien	67,55	67,65	10	..
4 1/2 au compt.	96,00	96,00

Pour toute la chronique locale, J. Rebour.

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

La dernière correspondance du Mexique publiée par le *Monde*, signale un fait sur lequel nous croyons devoir appeler l'attention des industriels : La chambre de commerce de Vienne a envoyé à Mexico une collection complète des produits de l'industrie autrichienne, afin de les faire apprécier par les industriels et les consommateurs. Par ordre de l'Empereur Maximilien, ces produits vont être exposés gratuitement dans le magnifique local de l'Ecole des mines, et au bout d'un mois, vendus au prix coûtant. « Il est à désirer, ajoute le correspondant du *Monde*, que cet exemple soit suivi, et nous pensons que les chambres de commerce de Paris, de Lyon, d'Elbeuf, de Rouen, sont en mesure de lutter sans désavantage avec les produits de l'Autriche. »

Nos cités manufacturières du Nord, elles aussi, peuvent sans crainte, entrer en lice et elles ne seront point sourdes à l'appel qui leur est fait. Le Mexique est un immense débouché ouvert à nos produits; mais il ne faut point nous y laisser devancer par l'initiative de nos rivaux, mieux inspirés ou plus confiants que nous dans l'avenir.

M. le ministre de l'agriculture du commerce et des travaux publics, vient d'adresser aux chambres de commerce, dans les centres de fabrication de draps, la traduction d'un article du journal le *Mercur*, de Valparaiso, qui démontre l'avantage qu'il y aurait à employer, pour le lavage des toiles, l'écorce de quillai, connue en France sous le nom de *Vanille*.

Des essais ont été pratiqués à l'Institut agricole de Proskamen Silesia (Prusse), et ont donné de très-bons résultats, et l'on a lavé avec le plus grand succès des animaux sur pied de la race extra-fine de Silesie, ainsi que de la laine exempte de suint, comme l'exige le grand commerce des laines en Prusse.

Nous lisons dans le *Courrier du Havre* : « La maison Draper et Hagenow a reçu l'avis que, le 1^{er} juin 1865, par ordre du secrétaire du Trésor des Etats-Unis, il sera procédé, à New-York, à la vente publique, aux enchères, de 2,000 à 6,000 balles de coton Sea-Island (longue-soie). »

Havre, 19 avril 1 heure 35 min.
Les ventes d'hier à Liverpool se sont élevées à 10,000 Balles avec hausse de 1/3 d.

Aujourd'hui fortes demandes et prix plus raides.
Les ventes s'élèveront probablement de 12 à 15,000 Balles.

HAVRE. — Mardi. — Le marché a ouvert aujourd'hui en meilleure position et la flutur prend passablement de ton; nous aurions eu des affaires assez suivies sans la raideur des détenteurs; on a payé les pleins cours précédents et même occasionnellement une légère hausse sur samedi.

En résumé, les ventes notées à quatre heures et demie s'élèvent à 832 b.

HAVRE. — Mercredi. — Les affaires ont continué hier soir sur les meilleures dépêches d'Angleterre parvenues après Bours, et les prix se tendent. Nous avons encore une assez bonne demande aujourd'hui, mais ce matin les prix étaient plutôt irréguliers, les nouvelles avis d'Amérique reçus, par dépêche, ayant un peu

sollicité au mémoire; qu'avons-nous à marier? Mlle Vexant. Ah! elle a une mauvaise santé.
— Cela ne vaudrait rien.
— Mlle Laurisse. Elle est bien jolie et elle a cent mille francs.
— Elle refuserait.
— Mlle du Lac, noble et jeune.
— Eh bien?
— C'est qu'elle est bossue.
— N'en parlons pas.
— Voulez-vous de la fille du maître de poste?
— C'est trop descendre.
— Ma foi, je ne vois plus personne. Ah! si fait Mlle Courtois.
— Qui est-ce?
— La nièce de M. le curé, seulement elle a quarante ans.
— Est-elle encore belle?
— Elle ne l'a jamais été; au contraire, même.
— Passons, alors; nommez-m'en d'autres.
— Cela devient fort difficile, monsieur le comte.
— Croyez-vous? Voyons, cherchez. Si vous aviez quelqu'un de bien convenable, j'ajouterais dix mille francs pour la comtesse.
Le notaire prit sa tête dans ses mains.
« Ah! s'écria-t-il tout à coup, j'y songe! »
— Quoi donc?
— Ma fille!
— Votre fille, Mlle Rose?
— Oui.
— Elle la croyais destinée à un jeune homme de la Cité.
— Artémon Richer. Il a été question de quelque chose comme cela; mais je

donnerais la préférence à l'honneur de votre alliance. Malheureusement, il y a une difficulté, monsieur le comte, même si ma fille vous paraît un parti convenable.

— Très-convenable, et la difficulté ne viendrait pas de moi.
— C'est que, reprit le notaire en hésitant, comme un homme qui a un aveu pénible à faire, c'est que... Rose n'a pas de dot.

La suite au prochain numéro.

Les personnes qui désireraient faire traduire ou faire écrire une correspondance en anglais, allemand, hollandais, italien ou espagnol peuvent s'adresser au bureau du *Journal de Roubaix*.

— Il s'est vendu plus de trente mille exemplaires de l'*Histoire de France illustrée* de MM. Bordier et Charlon. On y apprend l'histoire rien qu'en suivant du regard les nombreuses gravures représentant les faits et les hommes les plus célèbres, d'après les sources les plus certaines et dans le meilleur ordre. Le désir consciencieux d'être utile qui a dirigé l'exécution de cet ouvrage est le même qui a si bien réussi dans les *Voyageurs anciens et modernes* et le *Magasin pittoresque*.

MUSEE DES FAMILLES. 29, rue Saint-Roch, Paris, 6 fr.; départements, 7 fr. 50, franco, par an.

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES BUREAU DE ROUBAIX.

Heures des levées de boîtes supplémentaires

	Rue Fosse-aux-Chênes.	Place de la Liberté.	Rue du Pays.
1 ^{re} levée	7 h mat.	7 h 20 mat.	7 h 30 mat.
2 ^e levée	10 h mat.	10 h 20 mat.	10 h 30 mat.
3 ^e levée	2 h soir.	2 h 20 soir.	2 h 30 soir.
4 ^e levée	6 h 20 soir.	6 h 40 soir.	6 h 50 soir.
5 ^e levée	7 h 50 soir.	8 h 10 soir.	8 h 20 soir.

	Rue Neuve.	Rue St-Georges.	Gare.
1 ^{re} levée	7 h 35 mat.	7 h 40 mat.	7 h 50 mat.
2 ^e levée	10 h 35 mat.	10 h 40 mat.	10 h 50 mat.
3 ^e levée	2 h 35 soir.	2 h 40 soir.	2 h 50 soir.
4 ^e levée	6 h 55 soir.	7 h soir.	7 h 10 soir.
5 ^e levée	8 h 25 soir.	8 h 30 soir.	

La Monographie des Hémorroïdes

par le docteur LEBEL, opère aujourd'hui une véritable révolution dans la presse médicale. Il n'est question que de guérissons bien authentiques d'une maladie réputée incurable. Un vol. in-8°. Prix 4 fr. en timbres, 14, rue de l'Ecliquier, Paris. (Consultat.) Abranch. 5006

Le compte-rendu de la Compagnie d'assurances sur la vie *The Gresham* constate pour l'année 1864 les résultats suivants : Affaires proposées à la Compagnie dans l'année, 47,425,121 Affaires acceptées par la C^{ie}, 38,766,325 Sinistres payés, 1,267,393 Indépendamment de son capital actionnaire, des capitaux versés pour constitution de rentes viagères et des dépôts, la Compagnie possède un FONDS d'assurances net de plus de 12,400,000.

La somme affectée à la dernière répartition de bénéfices a été d'un million de francs. La prochaine répartition aura lieu à la fin de la présente année (1865)

La Compagnie est établie en France depuis plus de dix ans. Elle est représentée à Roubaix par M. Goudeman, rue Blanchemaille, 50.

MAUX D'ESTOMAC.

Les malades de l'estomac ou des intestins, les convalescents et les personnes âgées ou faibles de la poitrine, trouveront dans le BACAHOUT de DELANGRENIER un déjeuner nutritif, réparateur et aussi agréable que facile à digérer. — Dépôt dans chaque ville.

PURGATIF DE DESBRIÈRE.

Composé avec la magnésie pure, le CHOCOLAT DESBRIÈRE purge parfaitement et sans irriter. C'est le meilleur PURGATIF dans les affections chroniques; pris de temps en temps, il expulse la BILE et les HUMEURS qui séjournent dans les viscères. — Dépôts dans toutes les Pharmacies. (Se défier des contrefaçons.)

TIRAGE 30 AVRIL

LOTÉRIE MUNICIPALE DES ANDELYS

(Tirage fixé par arrêté préfectoral). Prendre dès aujourd'hui des billets à 25 c. chez tous les libraires et débitants de tabac, où l'on peut aussi se procurer des billets à 25 c. de la grande et très intéressante Loterie des Enfants Pauvres et de la Loterie municipale de Chateauroux.

Ensemble 1135 lots (528,500 francs). Gros lots, 100,000, — 100,000 francs, et 150,000 francs à gagner pour 25 c.

Les tirages de ces Grandes Loteries (Andelys, — Enfants Pauvres — et Chateauroux) vont se succéder rapidement. Ils ne seront jamais retardés.

Pour toutes chances de gain (528,500 fr.) billets chez tous les libraires et débitants de tabac.

Mais s'ils n'ont plus de billets, adresser (mandat de poste ou timbres-poste.) Cinq francs au Directeur du Bureau-Exactitude, 68, rue Rivoli, Paris, pour recevoir immédiatement VINGT billets assortis et participer à toutes les chances de gain de cette somme de 528,500 francs.

INSTITUTION PRÉPARATOIRE, dirigée par M. LORFOZ, 49, rue d'Enfer, Paris.

La première division comprend l'Ecole préparatoire de la Marine; la deuxième, les candidats aux Ecoles Polytechnique, Militaire, Centrale et les aspirants au baccalauréat des sciences. Telle est la direction donnée à l'enseignement, que les élèves, commençant de bonne heure leurs études préparatoires, et se trouvant, par suite, très promptement initiés aux épreuves des concours, gagnent un temps précieux pour leur admission. La rentrée aura lieu le 3 octobre prochain. 4967-331